

# **CABINET CARTIER**

*SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES*

*inscrite au tableau de l'ordre du Conseil Régional de Rouen*

*Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Rouen*

26, Rue des Bons-Enfants - 76000 ROUEN - Tél. 02 35 71 00 73 - Fax 02 35 71 78 89

## **UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA SEINE MARITIME**

-----

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE 2010**

-----

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Seine Maritime, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous devons formuler une réserve sur le point suivant :

- le poste provisions pour risques et charges comprend toujours une provision pour grosses réparations d'un montant de 231 699,26 euros, dont la justification suppose l'absence de financement extérieur des dépenses correspondantes et leur inscription ultérieure en charges.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes figurant dans l'annexe qui précisent :

- que les autorités administratives de tarification disposent du pouvoir de corriger, tout ou partie, de la part du résultat comptable provenant de la gestion conventionnée et qu'en conséquence, les résultats conventionnés de l'exercice 2010 sont susceptibles d'être corrigés (annexe B/1 page 1). Les corrections correspondantes relatives à l'affectation du résultat de l'exercice 2009 sont présentées au paragraphe C/2 page 3.

- l'inscription en 2009 au poste provision pour renouvellement des immobilisations de la plus-value réalisée sur la vente de l'immeuble situé rue de l'Hôpital à Rouen qui sera reprise à hauteur des amortissements et intérêts de façon à éviter l'imputation de ces charges sur les budgets des services. A ce titre, le reprise de l'exercice 2010 s'élève à 35 734,48 € ce qui ramène la provision à 1 527 525,31 € (annexe page 7)

- le maintien en provision pour risques de l'affectation du résultat TMP 2007 réalisée à la demande de la DDCS (annexe page 8)

- le montant de l'engagement en matière de retraite des salariés soit 389 263 €, provisionné à hauteur de 125 171 €, la partie non provisionnée de cet engagement ressortant donc à 264 092 € (annexe page 9).

- les montants enregistrés au poste Fonds dédiés et leur ventilation par services (annexe page 10)

## **II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes présentés des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes de l'Association.

**Fait à Rouen, le 14 juin 2011**

**Cabinet CARTIER**

  
**François CARTIER**

COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL  
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

Activité: Autre

CHARGES	2010	2009
<b>Charges d'exploitation</b>	6 358 404	6 557 163
<b>Achats de marchandises</b>		
Variation de stock		
<b>Achats de matières premières et fournitures</b>		
Variation de stock		
<b>Achats d'autres approvisionnements</b>	33 511	39 512
Variation de stock		
<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>	191 233	48 330
<b>Services extérieurs et autres</b>	938 795	1 161 935
<b>Impôts, Taxes et versements assimilés</b>	415 171	501 461
Sur rémunérations	371 288	357 736
Autres	43 884	143 725
<b>Charges de personnel</b>	4 407 865	4 594 387
Salaires et traitements	3 014 451	3 171 640
Charges sociales	1 393 414	1 422 747
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	317 888	158 959
Dotation aux amortissements des immobilisations	198 328	109 399
Dotation aux amortissements des charges à répartir		
Dotation aux provisions sur actif circulant		16 199
Dotation aux provisions pour risques et charges	119 560	33 361
<b>Autres charges</b>	53 940	52 579
<b>TOTAL 1</b>	<b>6 358 404</b>	<b>6 557 163</b>
<b>Charges financières</b>	61 806	50 345
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>		
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	61 806	50 345
<b>Différences négatives de change</b>		
<b>Charges nettes sur cessions de VMP</b>		
<b>TOTAL 2</b>	<b>61 806</b>	<b>50 345</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	51 038	1 717 077
<b>Sur opérations de gestion</b>		
Exercice courant	13 557	667
Exercice antérieur		757
<b>Sur opérations de capital</b>	124	102 393
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>		1 563 260
Destinée à la couverture du BFR		
Pour renouvellement des immobilisations		1 563 260
Des plus-values nettes d'actif		
Aux autres provisions réglementées		
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	37 356	50 000
<b>Impôts sur les sociétés</b>		
<b>TOTAL 3</b>	<b>51 038</b>	<b>1 717 077</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 471 248</b>	<b>8 324 585</b>

COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL  
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

PRODUITS	2010	2009
<b>Produits d'exploitation</b>	6 511 416	6 543 576
<b>Ventes de marchandises</b>		
Production vendue	4 640	68 725
Prestations de services		
Divers	4 640	68 725
<b>Production stockée ou déstockage de production</b>		
<b>Production immobilisée</b>		
<b>Dotations et produits de tarification</b>	5 049 855	5 059 649
<b>Subventions d'exploitations et participations</b>	578 740	579 862
<b>Reprise sur amortissements, dépréciations et provi</b>	228 512	148 737
<b>Transferts de charges</b>	90 691	192 658
<b>Autres produits</b>	558 979	493 945
<b>TOTAL 1</b>	6 511 416	6 543 576
<b>Produits financiers</b>	2 490	2 815
<b>De participations et immobilisations financières</b>		
<b>Revenus des VMP, escomptes obtenus, et autres produits finan</b>	2 490	2 815
<b>Produits nets sur cession</b>		
<b>Reprises sur provisions</b>		
<b>Transferts de charges</b>		
<b>Différences positives de change</b>		
<b>Produits nets sur cessions VMP</b>		
<b>TOTAL 2</b>	2 490	2 815
<b>Produits exceptionnels</b>	88 699	1 860 408
<b>Sur opérations de gestion</b>		16 918
Exercices antérieurs		
<b>Sur opérations en capital</b>		1 600 000
<b>Reprises sur provisions</b>	35 734	
Destinées à la couverture du BFR		
Pour renouvellement des immobilisations		
Des plus-values nettes d'actif	35 734	
Autres provisions réglementées		
<b>Report des ressources non utilisées exercices ant.</b>	52 965	243 490
<b>Transferts de charges</b>		
<b>TOTAL 3</b>	88 699	1 860 408
<b>TOTAL GENERAL</b>	6 602 605	8 406 799
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	131 358	82 214

**BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL  
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE**

ACTIF	31/12/2010			31/12/2009
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	94 121	78 389	15 731	18 954
Immobilisations incorporelles en cours				43 580
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	3 058 416	232 384	2 826 031	2 233 521
Installations techniques, matériel et outillage	78 995	1 789	77 207	
Autres immobilisations corporelles	426 159	284 312	141 847	26 825
Immobilisations corporelles en cours				89 158
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées à des participations	777		777	777
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 945		5 945	17 019
<b>TOTAL 1</b>	<b>3 664 414</b>	<b>596 874</b>	<b>3 067 539</b>	<b>2 429 834</b>
<b>Comptes de liaison</b>	1 119 539		1 119 539	1 272 733
<b>TOTAL 2</b>	<b>1 119 539</b>		<b>1 119 539</b>	<b>1 272 733</b>
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Autres stocks				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances</b>				
Créances redevables et comptes rattachés	178 843	17 150	161 693	226 075
Autres créances	47 905		47 905	51 367
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	913 834		913 834	913 834
<b>Disponibilités</b>	1 042 218		1 042 218	2 608 848
<b>Charges constatées d'avance</b>	26 763		26 763	30 299
<b>TOTAL 3</b>	<b>2 209 562</b>	<b>17 150</b>	<b>2 192 412</b>	<b>3 830 424</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>				
<b>Primes de remboursement des obligations</b>				
<b>Ecart de conversion (actif)</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 993 515</b>	<b>614 025</b>	<b>6 379 490</b>	<b>7 532 991</b>

**BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL  
GBRE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE**

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	636 483	636 483
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Dons et legs		
Subventions d'investissement		
<b>Réserves</b>		
Excédents affectés à l'investissement		
Réserve de compensation	192 911	185 063
Réserve de couverture du BFR		
Autres réserves	21 341	21 341
<b>Report à nouveau</b>		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-237 633	-268 838
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposa	-66 772	-66 772
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	249 823	165 613
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-65 752	-24 703
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	131 358	82 214
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
<b>Provisions réglementées</b>		
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Amortissements dérogatoires & provisions pour renouvellement	1 527 525	1 563 260
Réserves des plus-values nettes d'actif		
Immobilisations grevées de droits		
Autres provisions réglementées		
<b>TOTAL 1</b>	<b>2 389 285</b>	<b>2 293 662</b>
<b>Comptes de liaison</b>	1 119 539	1 272 733
<b>TOTAL 2</b>	<b>1 119 539</b>	<b>1 272 733</b>
<b>Provisions pour risques</b>	172 210	82 210
<b>Provisions pour charges</b>	356 870	541 796
<b>Fonds dédiés</b>	138 374	153 983
<b>TOTAL 3</b>	<b>667 455</b>	<b>777 989</b>
<b>Dettes</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	1 009 948	1 763 936
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	2 990	5 223
Dépôts et cautionnements reçus		
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Redevables créditeurs</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	249 153	261 459
<b>Dettes sociales et fiscales</b>	639 384	755 273
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>		
<b>Autres dettes</b>	301 738	402 717
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL 4</b>	<b>2 203 212</b>	<b>3 188 608</b>
<b>Ecart de conversion (passif)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 379 490</b>	<b>7 532 991</b>

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 31/12/2010

### DE L'UDAF DE SEINE-MARITIME

#### **A/ Faits caractéristiques de l'exercice**

##### A/1 concernant la structure :

✓ Le service INSTITUTION et ses services :

Le déménagement du siège social situé anciennement rue de l'hôpital à Rouen, initialement prévu à la fin mars, a été réalisé fin avril 2010 pour une ouverture du service au public le 3 mai 2010. Les locaux de la rue des Arsins et de la rue Morand à Rouen ont été également regroupés sur Mont-Saint-Aignan. Il demeure l'antenne de Dieppe.

✓ Le service REAAP:

L'activité de ce service c'est arrêtée sur 2010. Cette action a été reprise par les CAF.

#### **B - Principes, règles et méthodes comptables :**

##### B/1- Les comptes annuels sont établis et présentés conformément :

- ✓ Aux dispositions du règlement 99-01 du 16/02/1999 et du règlement 99-03 du 29 avril 1999, du comité de réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.
- ✓ Aux adaptations spécifiques du secteur médico-social, par l'application du plan comptable des établissements du secteur médico-social, en référence à l'arrêté du 2 septembre 2008 et de l'avis n°2007-05 du 4 mai 2007 du Conseil national de la comptabilité.
- ✓ A la charte UNAF/UDAF 1997
- ✓ Aux principes comptables de base.

Les autorités administratives de tarification disposent du pouvoir de corriger, tout ou partie, la part sur gestion conventionnée du résultat comptable. Cette correction par nos financeurs prend la forme d'une affectation de résultat spécifique, propre à la norme comptable M22 du secteur médico-social. Les affectations de l'exercice 2009 vous sont présentées au paragraphe C/2. De même, la part des résultats sur gestion conventionnée de l'exercice 2010 sera soumise à l'examen de l'autorité administrative de tarification. Dans l'attente de ces décisions, les résultats conventionnés sont susceptibles d'être corrigés.

Les méthodes d'évaluations retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



**C - Note sur le bilan et sur le compte de résultat :**

**C/1 – COMPTES DE LIAISON**

L'association UDAF comprend QUATRE services :

• Le service INSTITUTION (appelé également « CONSOLIDE INSTITUTION ») réunit les activités suivantes :

- INSTITUTION
- REAAP (Réseau d'écoute, d'aide et d'appui à la parentalité) créé en 2001
- ASLL (accompagnement social lié au logement) créé en 2002
- ATF (aide aux tuteurs familiaux) créé en 2002
- PRP (plan de redressement personnel – loi Borloo) créé en 2004.
- MC (micro crédit) créé en 2008.
- MF (médiation familiale) créé en 2010

• Le service MJAGBF (mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial)

• Le service TMP (protection juridique des majeurs = tutelles, curatelles d'état et la MAJ)

• Le service MASP (mesure d'accompagnement sociale personnalisée) ouvert au 01/10/2009.

Les coûts interservices sont répartis par l'intermédiaire de comptes de liaison, le service institution étant le service gestionnaire. Le tableau ci-dessous présente au 31/12/2010 la synthèse de ces enregistrements dans les comptes de liaison.

MOUVEMENTS DES COMPTES DE LIAISON ENTRE UN ETABLISSEMENT ET LES AUTRES ENTITES BUDGETAIRES ET COMPTABLES DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE DE DROIT PRIVE								
Etablissements/ Services concernés	ACTIF DU BILAN DE L'ETABLISSEMENT (détails du compte 18)				PASSIF DU BILAN DE L'ETABLISSEMENT (détails du compte 18)			
	Trésorerie		TOTAL à l'actif de l'établissement		Trésorerie		TOTAL au passif de l'établissement	
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N
INSTITUTION / Services	1 144 188,98	984 007,47	1 144 188,98	984 007,47		261 921,75		261 921,75
MJAGBF / INSTITUTION					176 523,89	43 980,22	176 523,89	43 980,22
TMP / INSTITUTION					860 170,27	592 947,15	860 170,27	592 947,15
REAAP / INSTITUTION		2 895,00		2 895,00	2 284,75		2 284,75	
ASLL / INSTITUTION					65 722,01	60 589,64	65 722,01	60 589,64
ATF / INSTITUTION	54 975,40	54 454,96	54 975,40	54 454,96				
PRP / INSTITUTION	73 568,74	78 181,19	73 568,74	78 181,19				
MC / INSTITUTION					41 643,79	44 101,43	41 643,79	44 101,43
MF / INSTITUTION						1 763,89		1 763,89
MASP / INSTITUTION					126 388,41	114 234,54	126 388,41	114 234,54
<b>TOTAL</b>	<b>1 272 733,12</b>	<b>1 119 538,62</b>	<b>1 272 733,12</b>	<b>1 119 538,62</b>	<b>1 272 733,12</b>	<b>1 119 538,62</b>	<b>1 272 733,12</b>	<b>1 119 538,62</b>

C/2 - AFFECTATION 2010 DES RESULTATS 2009 ET COMPOSITION DES RESULTATS 2010

Affectation du résultat 2009 sur 2010

	DEBIT	CREDIT
<b>AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE 2009 GLOBAL UDAF (A) - (B) + (C) + (D) - (E) - (F)</b>		<b>82 213,57</b>
<b>INSTITUTION</b> (excédent de 66,42)		
Compte 110 RAN créditeur		66,42
<b>REAAP</b> (excédent de 10 411,90)		
Compte 110 RAN créditeur		10 411,90
<b>ASLL</b> (excédent de 6 457,63)		
Compte 110 RAN créditeur		6 457,63
<b>PRP</b> (excédent de 33 170,26)		
Compte 110 RAN créditeur		33 170,26
<b>MASP</b> (excédent de 349,90)		
Compte 110 RAN créditeur		349,90
<b>MC</b> (insuffisance de 19 250,40)	19 250,40	
Compte 1193 RAN débiteur- non repris		
<b>MJAGBF</b> (excédent de 641,33)		
Compte 11519 RAN débiteur – Résultat sous contrôle de tiers financeurs	6 306,56	
Compte 1162 : Dépenses non opposables aux tiers financeurs – sur congés à payer		6 947,89
<b>TMP</b> (excédent de 50 366,53)		
Compte 10686 : Réserves de compensation des déficits		7 847,95
Compte 11510 RAN créditeur – Résultat sous contrôle de tiers financeurs		90 516,36
Compte 1162 : Dépenses non opposables aux tiers financeurs – sur congés à payer	47 997,78	
<b>Total Compte 110 RAN créditeur (A)</b>		<b>50 456,11</b>
<b>Total Compte 1193 RAN débiteur- non repris (B)</b>	<b>19 250,40</b>	
<b>Total Compte 10686 Réserves de compensation des déficits (C)</b>		<b>7 847,95</b>
<b>Total Compte 11510 RAN créditeur – Résultat sous contrôle de tiers financeurs (D)</b>		<b>90 516,36</b>
<b>Total Compte 11519 RAN débiteur – Résultat sous contrôle de tiers financeurs (E)</b>	<b>6 306,56</b>	
<b>Total Compte 1162 : Dépenses non opposables aux tiers financeurs – sur congés à payer (F)</b>	<b>41 049,89</b>	

## Composition des résultats 2010

	INSUFFISANCE	EXCEDENT
<b>RESULTAT COMPTABLE 2010 GLOBAL UDAF (A) + (B)</b>		<b>131 357,66</b>
<b>- dont part du résultat sur gestion libre</b>		
INSTITUTION		20 315,23
ASLL		3 265,52
PRP		6 513,29
MC	-5 670,11	
MF		0,00
ATF		0,00
<b>TOTAL résultats sur gestion libre (A)</b>		<b>24 423,93</b>
<b>-dont part du résultat sur gestion conventionnée</b>		
MJAGBF		83 667,29
TMP		27 956,35
REAAP	- 4 378,90	
MASP	- 311,01	
<b>TOTAL résultats sur gestion conventionnée (B)</b>		<b>106 933,73</b>

### C/3 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

#### TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situation et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à clôture de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
205 Concessions et droits	7 681,00			7 681,00
208 Logiciels	92 302,42	5 828,11	11 690,90	86 439,63
<b>Immo. Incorporelles en cours</b>				
237 av&acp.immo.inc. en cours	43 579,87	21 789,93	65 369,80	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
2131 Constructions	2 300 000,00			2 300 000,00
2135 Agencements construction		758 415,80		758 415,80
2154 Matériels et outillages		78 995,46		78 995,46
2181 Agencements divers	100 773,31		90 087,35	10 685,96
21832 Matériels informatiques	242 090,41	123 683,07		365 773,48
2184 Mobiliers de bureau	38 979,04	12 922,09	2 201,67	49 699,46
<b>Immo. corporelles en cours</b>				
2388 av&acp.immo.corp. en cours	89 158,42		89 158,42	
<b>Immobilisations financières</b>				
261 participations et créances ratt.	777,49			777,49
275 dépôts et cautionnements	17 018,96		11 073,47	5 945,49
<b>TOTAL</b>	<b>2 932 360,92</b>	<b>1 001 634,46</b>	<b>269 581,61</b>	<b>3 664 413,77</b>

Développement de la colonne B (augmentations)

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
205 Concessions et droits 208 Logiciels			5 828,11		
<b>Immo. Incorporelles en cours</b>					
237 av&acp.immo.inc. en cours			21 789,93		
<b>Immobilisations corporelles</b>					
2131 Constructions 2135 Agencements construction 2154 Matériels et outillages 2181 Agencements divers 21832 matériels informatiques 2184 mobiliers de bureau			758 415,80 78 995,46 123 683,07 12 922,09		
<b>Immo. corporelles en cours</b>					
2388 av&acp.immo.corp. en cours					
<b>TOTAL</b>			1 001 634,46		

Développement de la colonne C (diminutions)

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cession	Rembour- sement	Mise hors service
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
208 Logiciels					11 690,90
<b>Immo. Incorporelles en cours</b>					
237 av&acp.immo.inc. en cours	65 369,80				
<b>Immobilisations corporelles</b>					
2181 agencements divers 21832 matériels informatiques 2184 Mobiliers de bureau					90 087,35 2 201,67
<b>Immo. corporelles en cours</b>					
2388 av&acp.inmo.corp. en cours	89 158,42				
<b>Immobilisations financières</b>					
275 dépôts et cautionnements				11 073,47	
<b>TOTAL</b>	154 528,22			11 073,47	103 979,92

#### C/4 – ETAT DES AMORTISSEMENTS

Il est fait application des taux d'amortissements suivants, selon la nature des biens :

Nature de biens	Mode d'amortissement	Durée moyenne	Particularités
Constructions	Linéaire	20 ans	Nouvel immeuble de Mont St Aignan
Agencements	Linéaire	5 ans à 20 ans	Selon la nature de l'agencement
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans à 15 ans	Selon la nature du matériel
Matériels informatiques	Linéaire	De 2 à 5 ans	Selon la nature du matériel
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans à 15 ans	Selon la nature du matériel
Mobilier	Linéaire	5 à 15 ans	Selon la nature du mobilier
Logiciels	Linéaire	2 à 5 ans	Selon la nature du logiciel

#### TABEAU DES AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements	A	B	C	D
	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS à la clôture de l'exercice
<b>Rubriques</b>				
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>				
2805 Concessions et droit	452,14	1 378,73		1 830,87
2808 Logiciels	80 577,67	7 671,65	11 690,90	76 558,42
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>				
28131 Constructions	66 479,46	115 000,00		181 479,46
28135 Agencements constructions		50 904,92		50 904,92
28154 Matériels et outillages		1 788,72		1 788,72
28181 Agencements divers	91 729,65	1 068,59	90 087,35	2 710,89
281832 Matériels informatiques	230 577,44	15 843,37		246 420,81
28184 Mobiliers de bureau	32 710,28	4 671,68	2 201,67	35 180,29
<b>TOTAL</b>	<b>502 526,64</b>	<b>198 327,66</b>	<b>103 979,92</b>	<b>596 874,38</b>

#### C/5 – ETAT DES RESERVES DE COMPENSATION, DES PROVISIONS, DES DEPRECIATIONS, ET DES FONDS DEDIES

#### TABEAU DES RESERVES DE COMPENSATIONS

Situation et mouvements	A	B	C	D
	MONTANTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISE DE L'EXERCICE	MONTANTS A LA FIN DE L'EXERCICE
10686 des déficits d'exploitation	185 063,34	7 847,95		192 911,29
10687 des charges d'amortissement				
<b>TOTAL</b>	<b>185 063,34</b>	<b>7 847,95</b>		<b>192 911,29</b>

## TABLEAU DES PROVISIONS

Situation et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	MONTANTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISE DE L'EXERCICE	MONTANTS A LA FIN DE L'EXERCICE
<b><u>Provisions réglementées</u></b>				
141 destinées à la couverture du BFR				
142 pour renouvellement des immob.	1 563 259,79		35 734,48	1 527 525,31
145 Amortissements dérogatoires				
14861 réserves des PV nettes d'actif immo.				
14862 réserves des PV nettes d'actif circ.				
<b>TOTAL</b>	<b>1 563 259,79</b>		<b>35 734,48</b>	<b>1 527 525,31</b>
<b><u>Provisions pour risques et charges</u></b>				
1516 pour risques d'emploi	82 209,75	90 000,00		172 209,75
1531 pour retraite	157 961,63	29 559,88	62 350,35	125 171,16
1571 pour grosses réparations	383 834,22		152 134,96	231 699,26
<b>TOTAL</b>	<b>624 005,60</b>	<b>119 559,88</b>	<b>214 485,31</b>	<b>529 080,17</b>

✓ Provision pour renouvellement des immobilisations :

### 1) le contexte réglementaire

La norme comptable M 22 du secteur médico-social qui concerne les établissements et services du secteur privé, et qui s'applique à l'UDAF, autorise l'emploi de cette provision réglementée. Les mises à jour récentes de l'instruction M22, par l'instruction DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007, prolongée par l'arrêté du 12 novembre 2008, ont autorisé la constitution de cette provision par la réalisation d'un résultat excédentaire, et pas uniquement suite à une dotation complémentaire de fonctionnement des financeurs. Effectivement, cette instruction a été initiée pour aménager l'instruction M22, dans le but de favoriser les projets d'investissements, tout en minorant l'impact sur les budgets de fonctionnement.

### 2) Le contexte au sein de l'UDAF

La provision pour renouvellement d'immobilisation a été constituée en 2009 par la plus value de la vente de l'immeuble de l'ancien siège de l'association sis 22 rue de l'hôpital à ROUEN. Cette provision de 1 527 525,31 € à la clôture de l'exercice 2010 qui figure dans le bilan comptable de l'UDAF, appartient à son service institution qui est également propriétaire du nouvel immeuble acquis en octobre 2009. Cette provision est consacrée à l'atténuation des charges futures d'amortissements, et d'intérêts qui ne pourront s'imputer à chaque exercice comptable sur les budgets des services, pour limiter les surcoûts de fonctionnement. Une reprise de provision a été comptabilisée pour 35 734,48 € sur cet exercice.

✓ Provision pour risque d'emploi :

Cette provision représente la couverture d'un risque avec un salarié, et l'affectation d'une partie du résultat 2007 du service TMP, réalisé à la demande de la DDCS (appelé anciennement DDASS).

✓ Provision pour indemnités de départ à la retraite :

Les salariés bénéficient au moment de leur départ à la retraite d'une indemnité fixée par l'article 18 de la convention collective. L'engagement enregistré en comptabilité au 31/12/2010 s'élève à : **125 171,16 €**. Conformément aux conclusions de la commission du 20/07/1997 de la DDASS, la provision ne concerne que les salariés ayant atteint l'âge de 50 ans au 01/01/2010.

On remarquera que l'engagement total de l'association, déterminé nominativement en fonction des paramètres suivants :

- l'âge du salarié à la date de clôture
- sa probabilité d'atteindre l'âge de 65 ans dans l'entreprise
- l'ancienneté acquise à la date de la clôture
- l'indemnité conventionnelle à l'âge de 65 ans
- Une actualisation nette des revalorisations de salaires de 2 %

S'élève à **389 263,54 €** au 31/12/2010. En conséquence le montant non provisionné au 31/12/2010 est de :

	Total provisionné en retraite au 31/12/10	Total engagement article 18	Différence non provisionnée
UDAF 76	125 171,16	389 263,54	- 264 092,38

✓ Provision pour grosses réparations :

Les provisions pour grosses réparations sont utilisées en lien avec le projet de déménagement, intervenu début 2010, et en compensation progressive des amortissements des investissements faits sur 2010. Cette compensation impactera les exercices suivants.

## TABLEAUX DES DETTES PROVISIONNEES SUR CONGES A PAYER

✓ Dettes Provisionnées pour congés à payer

SERVICE	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année	Total engagement CP 31/12/10
TPS	61 526,65	2 162,81		59 363,84
TMP	214 456,99		1 695,28	216 152,27
INSTITUTION	8 463,55	3 379,68		5 083,87
REAAP	6 591,91	6 591,91		
ASLL	7 431,37	299,93		7 131,44
PRP	960,86	960,86		
MC	2 226,71	178,74		2 047,97
MASP	1 749,70		3 301,07	5 050,77
<b>TOTAUX</b>	<b>303 407,74</b>	<b>13 573,93</b>	<b>4 996,35</b>	<b>294 830,16</b>

✓ Charges sociales et fiscales provisionnées sur congés à payer

SERVICE	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année	Total engagement CP 31/12/10
TPS	33 839,66	1 189,55		32 650,11
TMP	117 951,36		932,39	118 883,75
INSTITUTION	4 654,95	1 858,82		2 796,13
REAAP	3 625,55	3 625,55		
ASLL	4 087,25	164,96		3 922,29
PRP	528,47	528,47		
MC	1 224,69	98,31		1 126,38
MASP	962,34		1 815,58	2 777,92
<b>TOTAUX</b>	<b>166 874,27</b>	<b>7 465,66</b>	<b>2 747,97</b>	<b>162 156,58</b>

## TABLEAU DES DEPRECIATIONS

Situation et mouvements	A	B	C	D
	MONTANTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISE DE L'EXERCICE	MONTANTS A LA FIN DE L'EXERCICE
<b>Rubriques</b>				
<b>Dépréciations</b>				
49 des comptes de tiers (client)	31 062,22		13 912,02	17 150,20
<b>TOTAL</b>	<b>31 062,22</b>		<b>13 912,02</b>	<b>17 150,20</b>

La reprise est constituée :

- d'un montant représentant la même valeur que les encaissements de comptes clients sur le service institution, issus à l'origine du service REGIE 2. Ainsi que le solde d'un de ces comptes clients, devenu irrécouvrable. Le montant total étant de 1 372,02 €



- de 20 % de la dotation de fonctionnement du service MASP pour la période du 01/10/2009 au 31/12/2009. La convention de financement 2009 des MASP, impose que l'état des dépenses soit présenté au conseil général, pour verser le solde des 20 % restant sur 2010. Au regard de cet état des dépenses et de l'activité, nous avons une charge sur 2010 pour créance irrécouvrable de 12 540,00 € et une reprise pour cette même somme. L'impact sur l'exercice étant neutralisé.

### TABLEAU DES FONDS DEDIES

Situation et mouvements	NATURE	A	B	C	D
		MONTANTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISE DE L'EXERCICE	MONTANTS A LA FIN DE L'EXERCICE
<b>Rubriques</b>					
<b>Fonds dédiés</b>					
194 sur subventions de fonctionnement		153 983,43	37 356,00	52 964,97	138 374,46
<b>Détail par services :</b>					
INSTITUTION	Projet associatif déménagement	11 666,44		11 666,44	
INSTITUTION/MC	Aide au projet et à la création de services	21 575,86		21 575,86	
MJAGBF	Divers achats matériels et invest. pour restructuration.	52 752,34		5 275,23	47 477,11
REAAP	Subvention point info famille.	13 927,00		13 927,00	
ATF	Réalisation d'achats et d'actions. Reprise sur le fond attribué des ATF.	4 061,79		520,44	3 541,35
ATF	Création d'un ETP ATF à venir et/ou charges pour manifestations et actions ATF	50 000,00			50 000,00
MASP	Engagements à réaliser sur ressources affectées (part de la subvention non utilisée sur 2010)		37 356,00		37 356,00
<b>TOTAL</b>		<b>153 983,43</b>	<b>37 356,00</b>	<b>52 964,97</b>	<b>138 374,46</b>

C/6 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

TABLEAU DES ECHANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	Liquidités de l'actif	
		Echéances	Echéances
		A moins 1 an	A plus 1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	777,00		777,00
Prêts (1)			
Autres	5 945,00		5 945,00
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances clients et comptes rattachés	178 843,00	178 843,00	
Autres	47 905,00	47 905,00	
Charges constatées d'avance	26 763,00	26 763,00	
<b>TOTAL</b>	<b>260 233,00</b>	<b>253 511,00</b>	<b>6 722,00</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances	Echéances	
		A moins 1 an	A plus 1 an	A plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont (2) :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	179,00	179,00		
- à plus de 2 ans à l'origine	1 009 769,00	37 258,00	165 261,00	807 250,00
Emprunts et dettes financières divers	2 990,00	2 990,00		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	249 153,00	249 153,00		
Dettes fiscales et sociales	639 384,00	639 384,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	301 738,00	301 738,00		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>2 203 213,00</b>	<b>1 230 702,00</b>	<b>165 261,00</b>	<b>807 250,00</b>
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice.....	0,00			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice...	754 098,00			
(2) Intérêts des emprunts restant à rembourser...	432 553,00	40 706,00	146 592,00	245 255,00

## C/7 – ENGAGEMENTS ET SURETES REELLES CONSENTIS

- cautions, avals et garanties donnés : NEANT
- sûretés réelles consenties hypothèque et nantissement : NEANT
- garantie accordé à la BRED sur le l'octroie du prêt immobilier : privilège du prêteur de deniers en 1<sup>er</sup> rang sur le bien sis à 76130 Mont Saint Aignan. Le montant du capital restant dû au 31/12/2010 est de 1 009 769,00 €.
- engagements en matière de pensions et retraites : voir le paragraphe C/5 page 8.

## C/8 – PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER SUR L'EXERCICE

### ✓ Produits à recevoir

Voir tableau ci-dessous si nature et montants exceptionnels ou importants.

COMPTES	NATURE	MONTANT	particularités	SERVICE
41120410	subvention	639,32	MSA 2010	REAAP
41120410	subvention	4 410,12	CAF LE HAVRE 2010	REAAP
41120510	subvention	22 440,00	CONS.GENERAL 2010	ASLL
41120311	subvention	37 356,00	CONS.GENERAL 2010	MASP
41813001	Facture à établir	11 200,00	Tribunaux	PRP
42871000	Rbt frais formation	23 722,73	Organisme de formation	Tous
TOTAUX		99768,17		

### ✓ Charges à payer

COMPTES	NATURE	MONTANT	particularités	SERVICE
16884000	Intérêts courus	2 990,03	Emprunt	Institution
40800000	Factures non parvenues	54 365,13	Divers fournisseurs	Tous
42821001	Dettes prov CP à payer	294 830,16	Dettes salariales au 31/12	Tous
42864000	Personnel ch. à payer	6 218,38	Dettes salariales au 31/12	Tous
43822001	Charges .s/CP à payer	162 156,58	Dettes salariales au 31/12	Tous
TOTAUX		520 560,28		

## C/9 – PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS ET SUR EXERCICES ANTERIEURS

### ✓ Charges exceptionnelles

#### 1) Charges exceptionnelles sur opération de gestion

NATURE	SERVICE	MONTANT EXERCICE N
Indemnités forfaitaires d'occupation de locaux au-delà de la date prévue (22 rue de l'hôpital)	Institution	13 500,00
Indemnités de retard	Mjagbf/Tmp	57,41
TOTAUX		13 557,41

2) Charges exceptionnelles engagements à réaliser sur ressources affectées

NATURE	SERVICE	MONTANT EXERCICE N
engagements à réaliser sur ressources affectées	MASP	37 356,00
TOTAUX		37 356,00

Voir le tableau des fonds dédiés colonne « augmentations » en paragraphe C/5 page 10.

✓ Produits exceptionnels

1) Produits exceptionnels Reprise sur provisions

NATURE	SERVICE	MONTANT EXERCICE N
Reprise prov. pour renouvellement des immobilisations	Institution	35 734,48
TOTAUX		35 734,48

Voir le tableau des provisions et commentaires en paragraphe C/5 page 7.

2) Produits exceptionnels Report des ressources non utilisées exercices antérieurs

NATURE	SERVICE	MONTANT EXERCICE N
Report des ressources non utilisées exercices antérieurs	Institution	52 964,97
TOTAUX		52 964,97

Voir le tableau des fonds dédiés colonne « diminutions » en paragraphe C/5 page 10.

C/10 – TRANSFERTS DE CHARGES

NATURE	MONTANT EXERCICE N	COMMENTAIRE
Refacturation de charges internes	14 300,41	Divers tiers
Remboursement salaire sur formation	3 779,52	OPCALIA et UNIFAF
Avantages en natures	29 634,61	
Remboursement indemnités d'arrêt de travail	29 516,68	CPAM et AG2R
Ecriture interne participation UDAF INSTITUTION au service REAAP	13 459,44	Participation de l'UDAF à la convention REAAP
<b>TOTAL</b>	<b>90 690,66</b>	

C/11 – VENTILATIONS DES PRODUITS D'EXPLOITATION PAR ACTIVITES

TABLEAU DE VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION PAR ACTIVITES

NATURE	Financier	TPS	TMP	INSTITUTION	REAAP	ASLL	ATF	PRP	MC	MF	MASP
Produit de tarification DGF	Caf et MSA et assimilé	1 363 270									
Produit de tarification DGF	Ddes et caf		3 686 585								
Autres produits prélevés majeurs	Usagers		493 885								
Produits d'activités annexes	Tiers/usagers			4 000					426	214	
Subvention fonds spécial	UNAF			222 278							
Subvention et participations diverses	Conseil général et Dgeorf			6 100							
Autres produits cotisations	Adhérents UDAF			2 340							
Subvention et participations	Caf et MSA et assimilé				26 919					2 644	
Subvention et participations	Conseil général					112 200					186 780
Subvention et participations	Ddes										
Subvention et participations	Tribunaux							16 819			
Subvention et participations	Banque								5 000		
Subvention et participations	Etat : Contrats aidés et subventions diverses	6 604	47 899	8 200							
Autres produits divers	Tiers/usagers	29	22								
<b>TOTAL</b>	<b>6 192 214</b>	<b>1 369 903</b>	<b>4 228 391</b>	<b>242 918</b>	<b>26 919</b>	<b>112 200</b>		<b>16 819</b>	<b>5 426</b>	<b>2 858</b>	<b>186 780</b>

Tableau arrondi à l'euro.

## C/12 – TRESORERIE : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les plus-values latentes du portefeuille des valeurs mobilières de placement s'élève à 79 684,43 € au 31/12/2010.

### **D - Autres informations :**

#### D/1- PATRIMOINE DES MAJEURS PROTEGES

Ces sommes sont mentionnées dans l'annexe conformément aux indications du guide comptable des UDAF.

Les valeurs des fonds gérés hors bilan sont :

- des comptes individuels pour le compte des familles et des majeurs protégés s'élevant à 7 651 915,02 €
- des placements de fonds pour le compte des familles et des majeurs protégés s'élevant à 53 264 673,07 €.

Ces sommes sont mentionnées à titre d'information, et résultent des documents en notre possession à la date d'établissement des comptes annuels. Elles sont susceptibles de varier légèrement du fait de la transmission tardive de certains documents.

# **CABINET CARTIER**

*SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES*

*inscrite au tableau de l'ordre du Conseil Régional de Rouen*

*Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Rouen*

26, Rue des Bons-Enfants - 76000 ROUEN - Tél. 02 35 71 00 73 - Fax 02 35 71 78 89

## **UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA SEINE MARITIME**

-----

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE 2010**

-----

Aux Membres de l'association,

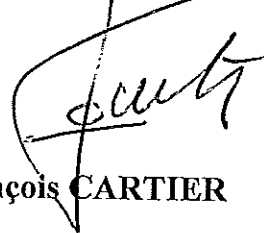
En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions règlementées dont nous avons été avisés.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

**Fait à Rouen, le 14 juin 2011**

**Cabinet CARTIER**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cartier', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

**François CARTIER**